



AVIS PUBLIC – MODIFICATIONS AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2019-2020-2021

Avis public est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (R.L.R.Q, chapitre F-21), ce qui suit :

1. Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, déposé le 13 septembre 2018, pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021, a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q. 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.
2. L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1^{er} janvier 2021;
3. Aucune demande de révision ne peut être formulée ni aucun recours en cassation ou en nullité exercé à l'égard de ces modifications.

Fait et signé à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16 décembre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Morneau', is positioned below the text of the document.

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier



Certificat de publication

Je, soussigné, Michel Morneau, secrétaire-trésorier de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant les modifications au rôle d'évaluation foncière en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le Conseil, le 16 décembre 2020, entre 11 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne certificat ce 16 décembre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Morneau', is positioned above the printed name and title.

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier